

FONDS D'INVESTISSEMENT

PRÊT D'INVESTISSEMENT RÉGULIER

Admissibilité

Avoir son siège social, ses principales activités et les emplois qui s'y rattachent sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Utilisations

La SADC met à la disposition des PME en démarrage, en expansion ou en redressement, un financement souple d'un maximum de 250 000 \$

Les principales utilisations de ce fonds sont :

- Acquisition d'immobilisations
- Amélioration, modernisation ou agrandissement d'installations
- Acquisition d'une entreprise
- Reconstitution du fonds de roulement

Priorités

Les priorités d'investissement de la SADC sont axées vers les entreprises :

- En croissance ou démontrant un potentiel de croissance intéressant et avec de bonnes perspectives de rentabilité et de viabilité;
- Respectant les orientations de la SADC;
- Gérées par une équipe efficace et compétente;
- Présentant un plan de financement ou une structure financière démontrant la capacité de mener à bien le projet.

Autres caractéristiques

- Ce produit financier peut être jumelé à d'autres produits de la SADC destinés à l'entreprise. Toutefois, la somme de ces prêts ne peut dépasser 250 000 \$.
- Les modes de remboursement sont souples et adaptés à la réalité de chaque projet.

Le taux d'intérêt applicable est en fonction du risque financier assumé par la SADC dans le projet.